

Université du Québec à Montréal  
**Département de science politique**  
Session Hiver 2013

**POL 8101-20**  
**THÉORIES DU POLITIQUE**

**Chargée de cours : Sylvie Goupil**  
**Bureau : A-3765**  
**Courriel : [goupil.sylvie@uqam.ca](mailto:goupil.sylvie@uqam.ca)**  
**Disponibilité : Jeudi après 17 h.**

---

### **Descriptif**

Ce séminaire sera consacré à une présentation des courants théoriques actuels dans le domaine de l'analyse politique. Ceux-ci seront soumis à un examen critique, notamment sur plans ontologique, épistémologique et normatif. Dans le but de préparer à la production du mémoire, on montrera également le rôle de la théorie dans la définition d'un objet d'étude, dans la conceptualisation et dans la structuration et la problématique. Pourront être analysés à la fois les productions théoriques majeures et les travaux de recherche comportant une dimension théorique significative.

---

### **La Théorie critique**

#### **Contenu et objectifs**

Le séminaire portera plus spécifiquement sur la dimension critique. À cet égard, notre attention se portera sur la Théorie critique dite, de l'École de Francfort de la première génération (Horkheimer, Adorno et Marcuse, notamment) et de la deuxième génération (Jürgen Habermas). Il s'agira d'abord d'examiner de quelle façon l'insertion du présupposé critique, au cœur même de la théorie, vient interférer avec sa visée explicative. Ensuite, et surtout nous réfléchirons à l'impact du postulat critique normatif sur la façon de concevoir le politique. De façon subsidiaire, nous examinerons aussi les développements proposés par Axel Honneth (troisième génération de la Théorie critique) ainsi que les éléments de la philosophie sociale chez Franck Fischbach et de la nouvelle théorie critique selon Ulrich Beck. Notre parcours nous conduira à présenter certains débats que les théoriciens critiques ont entretenus avec d'autres courants théoriques sur certains points spécifiques.

## Stratégie pédagogique

Le séminaire sera constitué de présentations de la part de l'enseignante couvrant approximativement la première partie du cours. Un bloc de textes sera associé à chaque présentation afin d'approfondir la matière et surtout, d'ouvrir la discussion durant la deuxième partie du cours. Dans cette optique, une notation sera associée à la qualité de la participation aux discussions.

Dans le but d'articuler plus étroitement ces discussions, les étudiantes et étudiants seront invités à présenter une synthèse analytique et réflexive de chaque bloc de textes (au choix) et ce, de façon individuelle ou en équipe.

La dernière partie de la session sera consacrée à la présentation d'un travail plus substantiel visant l'intégration d'un aspect de la théorie critique. Ce travail pourra prendre différentes formes selon les besoins des étudiantes et étudiants. Il devra toutefois être en lien avec une thématique abordée durant le séminaire.

---

## Calendrier

<b>10 janvier</b>	➤ Présentation du séminaire
<b>17 janvier</b>	➤ À propos de la théorie (statut, rôle, méthode)
<b>24 janvier</b>	➤ La théorie critique, entre idéalisme et matérialisme
<b>31 janvier</b>	➤ Le programme de la Théorie critique, matérialisme et morale
<b>7 février</b>	➤ Dialectique de la raison et dialectique négative
<b>14 février</b>	➤ Jürgen Habermas et la reconstruction de la Théorie critique

<b>21 février</b>	➤ La théorie de l’agir communicationnel chez Habermas
<b>28 février</b>	➤ <i>Semaine de lecture</i>
<b>7 mars</b>	➤ La démocratie délibérative en débat
<b>14 mars</b>	➤ Nouvelle théorie critique et cosmopolitisme
<b>21 mars</b>	➤ Axel Honneth : Théorie critique et reconnaissance
<b>28 mars</b>	➤ Présentation des travaux de session
<b>4 avril</b>	➤ Présentation des travaux de session
<b>11 avril</b>	➤ Présentation des travaux de session
<b>18 avril</b>	➤ Présentation des travaux de session

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### 1) Présentation d’un bloc de textes: (40 points)

- Présentation d’un bloc des textes inclus dans le recueil et couvrant la matière qui sera abordée entre le 24 janvier et le 21 mars;
- La présentation est composée d’une synthèse analytique, comparative (lorsque la matière s’y prête) et réflexive;
- Elle doit montrer la compréhension des textes ainsi qu’une qualité de réflexion concernant la mise en perspective avec la thématique du séminaire;
- L’exposé doit faire état de réflexions ou de questionnements susceptibles d’animer la discussion entre les participantes et participants au séminaire;
- Le travail peut être réalisé de façon **individuelle ou en équipe**;
- L’exposé a lieu le jour correspondant à la présentation de la matière dans le séminaire (**entre le 24 janvier et le 21 mars, selon le bloc choisi**);

- Le **travail écrit** doit être déposé **deux semaines après l'exposé**
  - **Pondération : Exposé = 15 points (20 à 30 minutes)**  
**Texte = 25 points (12 à 15 pages)**
- 2) **Travail de session : (45 points)**
  - Le travail doit porter sur une thématique en lien avec celle du séminaire;
  - Il pourra prendre différentes formes selon l'objectif poursuivi par l'étudiante ou l'étudiant : soit l'articulation d'un aspect de la Théorie critique dans un cadre théorique en lien avec le sujet qui sera abordé dans projet de mémoire; soit un travail d'analyse réflexive ou comparative portant sur un aspect abordé dans le cours du séminaire.
  - Le travail devra pouvoir articuler une réflexion axée autour d'une hypothèse de recherche ou d'interprétation. Il ne s'agit pas uniquement d'une synthèse ou d'un résumé d'auteurs;
  - Il s'agit d'un **travail individuel**;
  - Les résultats préliminaires seront présentés lors d'un exposé ayant lieu durant la période de présentation prévue au calendrier, soit **entre le 28 mars et le 18 avril**
  - Le texte doit être remis deux semaines après l'exposé
    - **Pondération : Exposé = 15 points (20 à 30 minutes);**  
**Texte = 30 points (15 à 20 pages).**
- 3) **Qualité de la participation individuelle et présence au séminaire : (15 points)**
  - Évaluation continue et globale.

---

### PLAGIAT - Règlement no. 18, Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

## BIBLIOGRAPHIE

### Document de base

Sylvie Goupil, 2013, *La théorie critique*, Recueil de textes, POL 8101, Disponible à la coopérative de l'UQAM.

## Monographies

- ADORNO, Theodor W., 2003, [1966], *Dialectique négative*, Paris, Payot, 533 p.
- ASSOUN, Paul-Laurent et Gérard Raullet, 1978, *Marxisme et théorie critique*, Paris, Payot, 247 p.
- BECK, Ulrich, 2001, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion, 521 p.
- BECK, Ulrich, 2003 [2002], *Pouvoir et contre-pouvoir à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 599 p.
- BENHABID, Seyla, Wolfgang BONß and John MCCOLE, 1993, *On Max Horkheimer. New Perspectives*, Cambridge/London, The MIT Press, 432 p.
- COUTU, Benoît, (sous la direction de), 2010, *Actualité de la théorie critique*, Éditions libres du Carré Rouge, 281 p.
- DERANTY, Jean-Philippe, 2009, *Beyond communication: a critical study of Axel Honneth's social philosophy*, Leiden: Brill, 500 p.
- DURAND-GASSELIN, Jean-Marc, 2012, *L'École de Francfort*, Paris, Gallimard, 568 p.
- FISCHBACH, Franck, 2009, *Manifeste pour une philosophie sociale*, Paris, Éditions La Découverte, 163 p.
- FREITAG, Michel, (coll. Yves BONNY), 2002, *L'oubli de la société. Pour une théorie critique de la postmodernité*, Québec/Rennes, Les Presses de l'Université Laval/Les Presses Universitaires de Rennes, 327 p.
- GOUPIL, Sylvie, 1986, « Lecture politique de l'entreprise de Jürgen Habermas », Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 236 p.
- HABERMAS, Jürgen, 1975, [1963], *Théorie et pratique 2*, Paris, Payot, 238 p.
- HABERMAS, Jürgen, 1973, [1968], *La Technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard, 211 p.
- HABERMAS, Jürgen, 1976, [1968], *Connaissance et intérêt*, Paris, Gallimard, 386 p.
- HABERMAS, Jürgen, 1978, [1973], *Raison et légitimité. Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, Paris, Payot, 209 p.
- HABERMAS, Jürgen, 1985, [1976], *Après Marx*, Paris, Fayard, 340 p.
- HABERMAS, Jürgen, 1984, [1981], *The Theory of Communicative Action. Volume One*, Boston, Beacon Press, 465 p.
- HABERMAS, Jürgen, 1987, [1981], *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 2*, Paris, Fayard, 480 p.
- HABERMAS, Jürgen, 1997, [1992], *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard, 551 p.

- HABERMAS, Jürgen, 1998. [1996], *L'intégration républicaine. Essais de théorie politique*, Paris, Fayard, 386 p.
- HABERMAS, Jürgen, 2000, *Après l'État-nation. Une nouvelle constellation politique*, Paris, Fayard, 157 p.
- HONNETH, Axel, 1991, *The Critique of Power. Reflective Stages in a Critical Social Theory*, Cambridge/London, The MIT Press, 334p.
- HONNETH, Axel, 1995, [1990], *The Fragmented World of the Social. Essays in Social and Political Philosophy*, Albany, State University of New York Press, 343 p.
- HONNETH, Axel, 2008, *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, Paris, La Découverte, 349 p.
- HONNETH, Axel, 2007, [2005], *La réification. Petit traité de Théorie critique*, Paris, Gallimard, 141 p.
- HORKHEIMER, MAX, 1974, [1970], *Théorie traditionnelle et théorie critique*, Paris, Gallimard, 324 p.
- HORKHEIMER, Max, 1980, [1970], *Les débuts de la philosophie bourgeoise de l'histoire*, Paris, Payot, 161 p.
- HORKHEIMER, MAX, 2009, [1978], *Théorie critique*, Paris, Payot, 365 p.
- HORKHEIMER, Max et Theodor ADORNO, 1974, *La dialectique de la raison*, Paris, Gallimard, 281 p.
- JAY, Martin, 1977, *L'imagination dialectique. Histoire de l'École de Francfort (1923-1950)*, Paris, Payot, 416 p.
- LUKACS, Georg, 1960, *Histoire et conscience de classe*, Paris, Éditions de Minuit, 417 p.
- MARCUSE, Herbert, 1969, [1967], *Philosophie et révolution*, Paris, Denoël/Gonthier, 156 p.
- MARCUSE, Herbert, 1971 [1969], *Pour une théorie critique de la société*, Paris, Denoël/Gonthier, 219 p.
- MÜNSTER, Arno, 1998, *Le principe « discussion ». Habermas ou le tournant langagier et communicationnel de la théorie critique*, Paris, Éditions Kimé, 184 p.
- RENAULT, Emmanuel et Yves SINTOMER, 2003, *Où en est la théorie critique?*, Paris, La Découverte, 277 p.
- SPURK, Jan, 2001, *Critique de la raison sociale. L'École de Francfort et sa théorie de la société*, Québec/ Paris, Les Presses de l'Université Laval/Éditions Syllepse, 237 p.
- ZERNIK, Éric, (coord.), 2003, *La pensée politique*, Paris, Éditions Ellipses, 479 p.

### Articles de périodiques, chapitres de monographies

ABENSOUR, Miguel, 2003, « Philosophie politique critique et émancipation? », *Politique et Sociétés*, Volume 22, numéro 3, p. 119-142.

ALLEN, Amy R., 2007, « Systematically distorted subjectivity? Habermas and the critique of power », *Philosophy & Social Criticism*, vol 33 no 5, p. 641-650.

ALVESSON, Mats and Kay SKÖLDBERG, 2000, « Critical theory the political and ideological dimension », in *Reflexive Methodology. New Vistas for Qualitative Research*, London, /Thousand Oaks/ New Delhi, SAGE Publications, p. 110-147.

BOWMAN, Jonathan M. 2012, « Why cosmopolitanism in a post-secular age? Taylor and Habermas on European vs American exceptionalism », *Philosophy & Social Criticism*, vol 38 no 2, p. 127-147.

CHARI, Anita, 2010, « Toward a political critique of reification : Lukács, Honneth and the aims of critical theory », *Philosophy & Social Criticism*, vol 36 no 5, p. 587-606.

COURTOIS, Stéphane, 2003, « Droit et démocratie chez John Rawls et Jürgen Habermas : fondationnalisme des droits ou démocratie délibérative? », *Politique et Sociétés*, Volume 22, numéro 2, p. 103-124.

CUSSET, Yves, 2006, « Ce que parler veut dire...et peut faire. Pouvoirs du langage et langages du pouvoir chez Habermas et Foucault » dans *Habermas et Foucault. Parcours croisés, confrontations critiques*, sous la direction d'Yves Cusset et Stéphane Haber, Paris, CNRS Éditions, 235 p., p. 137-153.

DECKER, Kevin S. 2012, « Perspectives and ideologies : A pragmatic use for recognition theory », *Philosophy & Social Criticism*, vol 38 no 2, p. 215-226.

FISCHBACH, Franck, 2009, « Marx et l'aliénation. Sur un aspect de la philosophie des *Grundrisse* », dans *Marx philosophe*, sous la direction d'Olivier Clain, Montréal, Éditions Nota bene, p. 73-99.

FREITAG, Michel, 1998, « La crise des sciences sociales et la question de la normativité » et « Philosophie et sciences humaines. Réflexions sur la violence de la méthode et le respect de la société », dans *Le naufrage de l'Université et autres essais d'épistémologie politique*, Montréal, Éditions Nota bene, p. 85-199 et p. 331-362.

GARRAU, Marie et Alice LE GOFF, 2010, « Témoigner du différend ou politiser le tort? À propos des usages du concept de tort dans la théorie critique contemporaine », dans *Lyotard à Nanterre*, sous la direction de Claire Pagès, Paris, Klincksieck, p. 257-283.

GUTMANN, Amy et Dennis THOMPSON, 2002, « Pourquoi la démocratie délibérative est-elle différente? », *Philosophiques*, vol. 29, n° 2, p. 193-214.

HEATH, Joseph, 2009, « Habermas and analytical Marxism », *Philosophy & Social Criticism*, vol 35 no 8, p. 891-919.

- HEDRICK, Todd, 2010, « Coping with constitutional indeterminacy. John Rawls and Jürgen Habermas », *Philosophy & Social Criticism*, vol 36 no 2, p. 183-208.
- KING, Matthew, 2009, « Clarifying the Foucault – Habermas debate : Morality, ethics, and normative foundations », *Philosophy & Social Criticism*, vol 35 no 3, p. 287-314.
- LEFORT, Claude, 1986, « Permanence du théologico-politique? », dans *Essais sur le politique*, Paris, Seuil, p. 251-299.
- MACLURE, Jocelyn, 2007, « La reconnaissance engage-t-elle à l'essentialisme? », *Philosophiques*, vol. 34, n° 1, p. 77-96.
- MELNYK, Maureen, 2011, « Gambling on negativity : The promise of philosophy in Adorno's thought », *Philosophy & Social Criticism*, vol 37, no 6, p. 647-668.
- MOSS, Lenny and Vida PAVESICH, 2011, « Science, normativity and skill : Reviewing and renewing the anthropological basis of Critical Theory », *Philosophy & Social Criticism*, vol 37 no 2, p. 139-165.
- NEUMANN, Alexander, 2007, « Oskar Negt et le courant chaud de la Théorie critique : Espace public oppositionnel, subjectivité rebelle, travail vivant », dans *Oskar Negt. L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot, 7-23.
- PEDERSON, Jørgen, 2012, « Social philosophy : A reconstructive or deconstructive discipline? », *Philosophy & Social Criticism*, vol 38 no 6, p. 619-643.
- POURTOIS, Hervé, 2002, « Luttres pour la reconnaissance et politique délibérative », *Philosophiques*, vol. 29, n° 2, p. 287-309.
- ROSTBØLL, Christian F., 2008, « Emancipation or accommodation? Habermasian vs. Rawlsian deliberative democracy », *Philosophy & Social Criticism*, vol 34 no 7, p. 707-736.
- RUMMENS, Stefan, 2008, « Deliberation interrupted : Confronting Jürgen Habermas with Claude Lefort », *Philosophy & Social Criticism*, vol 34 no 4, p. 383-408.
- SEYMOUR, Michel, 2009, « La politique de la reconnaissance et la théorie critique », *Politique et Sociétés*, Vol. 28, n° 3, p. 3-21.
- STRYDOM, Piet, 2012, « Cognition and recognition : On the problem of the cognitive in Honneth », *Philosophy & Social Criticism*, vol 38 no 6, p. 591-607.
- VIOULAC, Jean, 2009, « Marx et la métaphysique. La question critique après Hegel », dans *Marx philosophe*, sous la direction d'Olivier Clain, Montréal, Éditions Nota bene, p. 17-49.



## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

*Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.9 Entente d'évaluation

#### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

#### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

#### 6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.